



UNE STRATÉGIE NATIONALE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EST ENDOSSÉE >> page 2
Aussi dans ce numéro: LES COMPRESSIONS CHEZ POSTES CANADA SONT PROFONDÉMENT CHOQUANTES >> page 4



VOLUME 2, N°1

WWW.UNIFOR.ORG

16 JANVIER 2014

uniforum



PHOTO PAR STEVEN MIRIC

Le lock-out chez Québec Silicium est terminé

Après plus de six mois de lock-out, les membres de la section locale 184 d'Unifor chez Québec Silicium retournent au travail. Une entente de principe a été conclue juste avant Noël et ratifiée peu de temps après dans une proportion de 76 pour cent.

« Ce règlement n'aurait pas été possible sans la

>> Suite à la page 3

L'amélioration des conditions de travail permet souvent de passer plus de temps en famille. Journée de patinage de Toyota le 29 décembre à Cambridge, en Ontario.

Les droits en milieu de travail

Unifor a commencé à tenir des rencontres qui auront lieu partout au pays au cours des prochaines semaines pour préparer une campagne d'envergure nationale afin de défendre les droits des Canadiens en milieu de travail. « Unifor défend les droits des Canadiens de subvenir aux besoins de leur famille dans des lieux de travail sécuritaires et stables », a affirmé le président national

d'Unifor, Jerry Dias, qui participera à toutes les rencontres. « Syndiqués ou non, nous pensons que c'est ce que tous les travailleurs canadiens veulent. » Lors des rencontres, qui ont débuté à Windsor, en Ontario, le 13 janvier et se termineront à Saint-Jean, Terre-Neuve, le 27 février, les dirigeants locaux et nationaux d'Unifor vont discuter des menaces posées contre les droits fondamentaux des travailleurs, et comment ils peuvent intervenir. « Sans les syndicats et la négociation collective, il sera impossible pour les plupart

>> Suite à la page 3

Campagne de recrutement chez Toyota : un vote est imminent

La campagne de recrutement d'Unifor pour représenter les travailleuses et travailleurs chez Toyota Canada en Ontario franchit une nouvelle étape avec un vote de syndicalisation imminent, a affirmé John Aman, directeur du recrutement chez Unifor.

>> Suite à la page 3

#unifor

Voici une sélection de gazouillis sur @SyndicatUnifor

@SyndicatUnifor : Les membres d'Unifaith cherchent à augmenter leur stabilité et leurs conditions au travail et à bâtir leur voix collective #Unifor

@uniforquebec 27 Dec Fin du conflit entre les membres de la section locale 184 d'@uniforquebec et Québec Silicium <http://bit.ly/1eJq2BL> #ftq #solidarite

En bref

La fermeture de DuPont a commencé

Quatorze membres de la section locale 28-O d'Unifor ont quitté leur emploi la veille du jour de l'An alors que la production de l'usine de DuPont à Maitland, en Ontario, s'est arrêtée.

Ces employés quittent dans le cadre d'une fermeture de l'usine annoncée par la compagnie il y a plus d'un an. La fermeture définitive aura lieu le 28 février 2014. Le syndicat a négocié un programme d'indemnités de départ de deux semaines par année de service.

DuPont a commencé ses activités en produisant des polymères à haute performance, une forme de granules de nylon utilisées dans le moulage par injection, à son usine de Maitland au milieu des années 1980. **U**

Abbott ferme

Pour les quelques derniers travailleurs de l'usine des Laboratoires Abbott de cette ville, le 20 décembre a marqué le dernier jour d'une lente réduction des activités de ces installations dont la société avait annoncé la fermeture il y a trois ans. Il y a trois ans, 157 personnes travaillaient à l'usine à la fabrication des suppléments nutritionnels Ensure et des préparations pour bébés Similac. Il ne restait que près de 29 employés au dernier jour. Initialement, la fermeture de l'usine avait été prévue à l'automne 2012, mais les installations sont demeurées ouvertes une autre année en raison d'une hausse à court terme de la demande des produits qui y étaient fabriqués. **U**

Encadré photo



VEUILLEZ SOUMETTRE VOS PHOTOS À
COMMUNICATIONS@UNIFOR.ORG



PHOTO PAR GAVIN MCGARRIGLE

Le Grincheux qui a volé Noël a fait une apparition au Vancouver's Pacific Centre Mall avec des douzaines de bout-en-train en appui aux nettoyeurs mis à pied le 21 décembre.



PHOTO PAR JOSEPH COMEAU

Unifor a organisé un rassemblement en appui aux travailleurs en grève de trois stations de radio à Saint John, au Nouveau-Brunswick, le 13 décembre.

Une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement est endossée

Les délégué(e)s qui ont participé à la récente réunion du Conseil régional de l'Ontario d'Unifor ont appuyé à l'unanimité une demande visant l'élaboration d'une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement pour le Canada, afin que nos ressources énergétiques soient développées de façon à maximiser le développement durable de l'environnement et la création au Canada d'emplois stables et de qualité.

La recommandation formulée énonce plusieurs principes pour une stratégie nationale progressiste en matière d'énergie et d'environnement: la nécessité de gérer le futur développement de l'énergie tout en mettant en place des limites claires et contraignantes sur les émissions de gaz à effet de serre, des exigences voulant que la valorisation et le raffinage des produits pétroliers soient faits au Canada, une plus grande utilisation d'intrants et de services faits au Canada, et l'achèvement d'un réseau énergétique pancanadien.

La recommandation demande au gouvernement de lancer un dialogue national auquel participeront tous les intervenants : les travailleurs, les entreprises, les ONG environnementales, les Premières nations, les gouvernements fédéral et provinciaux. Elle appuie également la demande du Conseil exécutif national d'Unifor en faveur d'un moratoire sur la fracturation hydraulique non conventionnelle jusqu'à ce que les préoccupations des groupes environnementaux et des Premières nations aient été pleinement abordées.

La version complète de la recommandation se trouve sur le site www.unifor.org. L'objectif visé par l'élaboration d'une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement sera repris par le nouveau Conseil de l'énergie d'Unifor, qui sera créé au cours des prochains mois par les délégué(e)s provenant de toutes les sections locales ayant un lien avec les ressources énergétiques. Unifor espère présenter sa stratégie aux premiers ministres des

provinces et des territoires du Canada l'année prochaine.

Parmi les participant(e)s au débat dans la salle portant sur cette recommandation, il y avait Lana Payne (directrice régionale de l'Atlantique), Scott Doherty (directeur de la région de l'Ouest) et Angela Adams (membre du Conseil exécutif national d'Unifor et secrétaire-trésorière de la section locale 707A d'Unifor, à Fort McMurray), tous présents à la réunion du Conseil régional de l'Ontario en tant qu'observateurs et qui ont appuyé la recommandation. Leur participation démontre la capacité d'Unifor de rassembler des travailleuses et des travailleurs de tous les secteurs et de toutes les régions du Canada.

La directrice régionale de l'Ontario, Katha Fortier, a déclaré que cette recommandation est l'exemple d'une approche prudente pour trouver un consensus à l'égard des questions relatives à l'énergie et à l'environnement, et qu'elle sera nécessaire pour obtenir les réformes dont nous avons besoin. **U**

SERVICE DES COMMUNICATIONS D'UNIFOR: SHANNON DEVINE, KATIE ARNUP ET STUART LAIDLAW

>> Suite de "Les droits en milieu de travail" sur page 1

des Canadiens d'atteindre une qualité de vie décente et sécuritaire », a déclaré Jerry Dias. « Les attaques actuelles des gouvernements partout au Canada contre les droits fondamentaux des travailleurs vont gravement porter atteinte à notre qualité de vie, et c'est pourquoi nous sommes déterminés à y mettre fin. » Le projet de loi C-525 du gouvernement Harper faciliterait la révocation de l'accréditation des syndicats du secteur fédéral sur la base de règles de vote biaisées. En Ontario, le chef conservateur, Tim Hudak, veut éliminer la formule Rand, tandis que les conservateurs de l'Alberta ont rendu illégal pour certains syndicats la possibilité même de parler de grève. La liste complète des heures et lieux des rencontres peut être consultée à l'adresse : http://www.unifor.org/sites/default/files/attachments/146leadership_tour_dates_fr_complexe.pdf 

>> Suite de "Le lock-out chez Québec Silicium est terminé sur page 1

détermination des membres de la section locale 184 et l'appui indéfectible des sections locales d'Unifor et des Métallos dans le parc industriel de Bécancour. De la même façon, la solidarité démontrée par la direction d'Unifor et ses membres à travers le pays ainsi que celle des affiliés de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a aussi énormément compté », ont affirmé Joseph Gargiso, directeur adjoint de la région du Québec d'Unifor, et Jean Simoneau, président de la section locale 184.

Les demandes de concessions exigées par l'employeur ont été retirées. Le contrat de 4 ans comprend un gel des salaires pour les deux premières années et une augmentation de 2,75 pour

>> Suite de "Campagne de recrutement chez Toyota" sur page 1

« Nous avons un appui immense, un momentum immense », a-t-il déclaré en ajoutant qu'un vote aura lieu lorsque l'appui sera encore plus important. « Il y a eu deux demandes de syndicalisation dans le passé chez Toyota déposées et retirées parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'appui. Nous voulons nous assurer de ne pas rencontrer les mêmes problèmes. » La campagne de recrutement qui se déroule depuis plusieurs mois a pris une pause pendant la période des Fêtes au moment de la fermeture de l'usine. Unifor a clairement reçu le message de la part des travailleuses et travailleurs qu'ils ont besoin d'avoir leur mot à dire dans l'atelier, notamment sur les questions touchant les pensions, les salaires et avantages sociaux, les mesures de santé et sécurité, les congés et la

cent à compter du 1er novembre 2016, de même que des bonifications aux primes salariales.

Un régime de retraite à prestations déterminées a été négocié, et tous les employés bénéficieront du Régime de retraite à financement salarial de la FTQ (RRFS) auquel l'employeur cotisera 10,5 pour cent les deux premières années et 11,5 pour cent par la suite. Deux régimes de retraite cohabitaient précédemment dans la compagnie, l'un à cotisations déterminées et l'autre à prestations déterminées.

En dernier lieu, il y aura une reprise graduelle des activités avec le rappel quasi complet des syndiqués d'ici la fin de janvier. Les 145 membres étaient en lock-out depuis le 3 mai 2013. 



PHOTO PAR STEVEN MIRIC

Des heures de plaisir à la sortie de patinage en famille organisée pour les travailleuses et travailleurs de Toyota pendant les Fêtes.

charge de travail. Il y a suffisamment de cartes signées pour qu'un vote ait lieu, mais nos efforts vont maintenant se concentrer sur l'appui à consolider chez les hommes et les femmes qui travaillent aux usines de

Cambridge et Woodstock de Toyota.

« Nous tentons d'obtenir le plus d'appui possible pour nous assurer de remporter cette campagne, c'est une question de chiffres. » 

Prend le virage vert - Pour continuer de recevoir l'infolettre par la poste, vous n'avez qu'à envoyer un courriel au Service des communications d'Unifor, à l'adresse communications@unifor.org. Vous pouvez également nous téléphoner au 1-800-268-5763, poste 3771, ou nous envoyer une note au Service des communications d'Unifor, 205 Placer Court, Toronto, ON M2H 3H9. Pour vous abonner à la version électronique d'Uniforum, cliquez sur le lien suivant <http://www.unifor.org/fr/quoi-de-neuf/sabonner>, et remplissez le formulaire électronique.

Une personne peut-elle être en sécurité au travail alors qu'elle ne l'est pas à la maison?

L'Université Western et le mouvement syndical au Canada ont uni leurs forces pour lancer la toute première enquête jamais réalisée encore à l'échelle du pays sur l'impact de la violence conjugale sur les lieux de travail.

Des recherches américaines ont montré que le quart des employées ont connu de la violence conjugale, et que 70 pour cent de celles qui en sont victimes la subissent jusqu'au travail.

Bien que nous nous attendions à ce que les statistiques soient semblables au Canada, aucune recherche n'a été menée encore qui

pourrait nous fournir des données quantitatives probantes.

Vous pouvez aider en participant à cette initiative historique pour recueillir des données canadiennes qui manquent à la connaissance du sujet ici.

Toute personne âgée de 15 ans et plus, qu'elle ait connu ou non des actes de violence, peut participer à l'enquête. Pour en connaître davantage sur le projet, téléchargez une affiche à placer sur les lieux de travail ou remplissez le sondage anonyme en consultant le site www.unifor.org/women. 



Nouvelles nominations

Service

Martin Dugas, président de la section locale 414 d'Unifor nommé comme représentant de service à notre bureau de Rimouski, au Québec, à compter du 3 novembre.

Steeve St-Pierre, président de la section locale 136 d'Unifor nommé comme représentant de service à notre bureau de Trois-Rivières, au Québec, à compter du dimanche 8 décembre.

Gina Smoke, présidente de la section locale 816M d'Unifor nommée comme

représentante de service à notre bureau de Winnipeg, au Manitoba, à compter du dimanche 15 décembre.

Michelle Arruda, présidente de la section locale 6004 d'Unifor nommée comme représentante de service à notre bureau d'Ottawa, en Ontario, à compter du dimanche 5 janvier.

Dennis McGee, président de la section locale 1520 d'Unifor nommé comme représentant de service temporaire à notre bureau de London, en Ontario, à compter du dimanche 15

décembre.

Carl Proulx, représentant national de Rouyn, au Québec, a été transféré à Gatineau comme représentant de service.

Gary Healey, représentant national de Saint-Jean, Terre-Neuve, a été transféré à Halifax comme représentant de service.

Service des Communications

Sarah Blackstock a été nommée directrice du Service des communications à compter du dimanche 9 février

2014 à notre bureau de Toronto.

Ian Boyko a été nommé représentation aux communications de la région de l'Ouest, à notre bureau de New Westminster, à compter du dimanche 12 janvier 2014.

Coordonnateur

John Breslin, coordonnateur national nommé au Service des métiers spécialisés du bureau de Toronto, à compter du dimanche 5 janvier. 

Une section locale anime une émission-débat sur le travail

La section locale 444 d'Unifor à Windsor, en Ontario, a lancé une nouvelle émission télévisuelle novatrice qui se penche sur les enjeux du travail au Canada.

L'émission « Labour talk », animée par Kara Browning, membre de la section locale 444, est disponible dans la région de Windsor sur CFTV34 à partir de Leamington, et partout au pays sur la chaîne satellite 586 de Bell.

« C'est un concept novateur et peut-être que d'autres sections locales pourraient

faire la même chose », a souligné Gord Gray, responsable des communications de la section locale 444.

L'émission est conçue et réalisée par des membres de la section locale 444, et diffusée toutes les deux semaines en épisode de 30 minutes.

La première émission présentait une entrevue avec le président national retraité des TCA, Ken Lewenza, qui a parlé de sa carrière et son avenir.

La deuxième émission



Wayne MacLean, membre du comité d'éducation de la section locale 444 et réalisateur de l'émission Labour Talk (à gauche), **Dino Chiodo**, président de la section locale 444 et du Conseil régional de l'Ontario, **Kara Browning**, animatrice de l'émission et **Mike Lovric**, vice-président de la section locale 444, sur le plateau de Labour Talk.

PHOTO PAR GORD GRAY

présentait une entrevue avec le président de la section locale 444, Dino Chiodo, qui préside aussi le Conseil régional de l'Ontario. Pour regarder les émissions en ligne, allez à : www.wetv.ca/labour-talk.html. La page Facebook de l'émission

est : <https://www.facebook.com/#!/LabourTalk>.

Les prochains épisodes vont présenter des militants du mouvement syndical, de Centraide, du Centre canadien de politiques alternatives et plus encore. 

Les compressions chez Postes Canada sont profondément choquantes

Le président d'Unifor, Jerry Dias, s'engage à faire campagne contre les coupes draconiennes prévues dans les services de Postes Canada, y compris l'élimination complète du service postal à domicile.

« C'est une annonce dévastatrice qui va toucher des millions de Canadiens et mutiler une importante institution publique », a-t-il déclaré.

Il a souligné que des

personnes âgées et plusieurs autres Canadiens dépendent du service postal à domicile. Il a aussi mentionné l'opposition exprimée par plusieurs municipalités contre la construction de nouvelles méga-boîtes postales dans les quartiers actuels. Il a promis qu'Unifor appuiera les groupes communautaires, les organisations de personnes âgées, les municipalités, et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans

leurs efforts pour défendre la qualité du service postal. « L'accès à un service postal abordable et accessible peu importe où vous habitez ou votre degré de mobilité est un droit démocratique important. Postes Canada n'est pas une entreprise, c'est un service public. Il n'y a aucun argument économique pour justifier ces coupes draconiennes, c'est juste un autre aspect d'une austérité inutile. » « La compagnie a perdu de

l'argent une seule fois depuis le tournant du siècle. Des prévisions lamentables sont utilisées pour faire peur aux Canadiens, alors que ce service est important et légitime. »

Jerry Dias convient que les bureaux de poste doivent changer leurs activités pour refléter les changements sur le plan des technologies de communication, mais cela ne signifie aucunement des compressions radicales. 

PRESTATIONS DU GOUVERNEMENT 2014

au 1^{er} janvier 2014



Régime de pensions du Canada et Régime des rentes du Québec	RPC	RRQ
1. Taux de cotisation	4,95 %	5,175 %
2. Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension	52 500,00 \$	52 500,00 \$
3. Exemption de base	3 500,00 \$	3 500,00 \$
4. Primes maximales pour les employés	2 425,50 \$	2 535,75 \$
Primes maximales pour les travailleurs autonomes	4 851,00 \$	5 071,50 \$
5. Prestations de retraite (maximum pour les nouveaux bénéficiaires)	1 038,33 \$	1 038,33 \$
6. Montant forfaitaire au décès (maximum)	2 500,00 \$	2 500,00 \$
7. Invalidité (maximum)	1 236,35 \$	1 236,32 \$
8. Prestation d'enfant à charge	230,72 \$	230,72 \$
9. Conjoint survivant âgé de 65 ans et plus (maximum)	623,00 \$	623,00 \$
10. Conjoint survivant âgé de moins de 65 ans (maximum)	567,91 \$	S. O.
Conjoint survivant âgé de 45 à 64 ans (maximum)	S. O.	846,94 \$
Conjoint survivant de moins de 45 ans (maximum)		
- sans déficience ni enfant	S. O.	506,56 \$
- sans déficience, avec	S. O.	814,23 \$
enfant	S. O.	846,94 \$
- handicapé		

Assurance-emploi (AE)	Canada (excl. Québec)	Québec
1. Gains annuels assurables (maximum)	48 600,00 \$	48 600,00 \$
2. Primes : maximum annuel (employé)	913,68 \$	743,58 \$
Primes : maximum annuel (employeur)	1 279,15 \$	1 041,01 \$
3. Prestations : maximum hebdomadaire (55 % des gains assurables)	514,00 \$	514,00 \$

Sécurité de la vieillesse (à compter du 1 ^{er} janvier 2014 - ajustement trimestriel)	Maximum mensuel
1. Sécurité de la vieillesse	551,54 \$
2. Supplément de revenu garanti	747,86 \$
3. Allocation au conjoint (âgé de 60 à 64 ans)	1 047,43 \$
4. Allocation au conjoint veuf (âgé de 60 à 64 ans)	1 172,65 \$

Indice des prix à la consommation

Les dates de publication de l'IPC pour 2014 se rapportent aux formules sur le calcul du coût de la vie en vertu de votre convention collective.

Mois	Date de publication	Mois	Date de publication	Mois	Date de publication
Déc/13	24 jan/14	Avr/14	23 mai/14	Août/14	19 sept/14
Jan/14	21 fév/14	Mai/14	20 juin/14	Sept/14	17 oct/14
Fév/14	21 mars/14	Juin/14	18 juil/14	Oct/14	21 nov/14
Mars/14	17 avril/14	Juil/14	22 août/14	Nov/14	19 déc/14

Indemnisation des accidentés du travail

Province	Pourcentage des gains	Gains maximums assurables pour 2014/ Taux maximum d'indemnisation
Alberta	90 % (net)	92 300 \$
Colombie-Britannique	90 % (net)	77 900 \$
Manitoba	90 % (net)	Voir la note*
Nouveau-Brunswick	85 % (net)	60 100 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	80 % (net)	60 760 \$
TNO/Nunavut	90 % (net)	84 200 \$
Nouvelle-Écosse	75 % (net) 1 ^{re} 26 semaines, puis 85 % (net)	56 000 \$
Ontario	85 % (net)	84 100 \$
Île-du-Prince-Édouard	80 % (net) 1 ^{re} 38 semaines, puis 85 % (net)	51 100 \$
Québec	90 % (net)	69 000 \$
Saskatchewan	90 % (net)	59 000 \$
Yukon	75 % (brut)	83 501 \$

Note: * Pour 2014, les gains maximum assurables sont de 119 000 \$ aux fins du calcul de la prime versée par un employé, mais il n'existe aucun maximum du taux d'indemnisation lorsqu'il s'agit de calculer la perte de salaire d'un bénéficiaire.

Il faut demeurer extrêmement prudent lorsqu'on compare ces chiffres parce que l'information n'est pas directement comparable entre les différents organismes d'indemnisation.